

LISTE DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES

Suite aux élections du 8 octobre 2021, vous avez élus vos représentants des parents d'élèves. Mais quel est leur rôle exactement ?

Tout d'abord, ils participent à la vie de l'école, notamment en facilitant les relations entre les parents d'élèves et les enseignants.

Les représentants des parents d'élèves siègent au conseil d'école (au nombre de 3 dans l'année scolaire, le premier ayant lieu le 19 octobre 2021).

Ils facilitent également les relations entre les parents d'élèves et les personnels et ils peuvent intervenir auprès du directeur d'école pour évoquer un problème particulier ou pour assurer une médiation (démarche amiable dans la résolution d'un litige. Le médiateur tente d'établir un dialogue entre les personnes en litige pour qu'elles parviennent elles-mêmes à un accord) à la demande d'un ou des parents concernés.

Un local de l'école peut être mis à disposition des représentants de parents d'élèves, de manière temporaire ou permanente. Il peut servir notamment pour l'organisation des réunions, pendant et en dehors du temps scolaire.

A noter : le suppléant d'un représentant peut assister au conseil de l'école. Il peut participer au débat uniquement s'il remplace un titulaire absent.

Pour cette année scolaire 2021-2022, voici la liste des représentants des parents d'élèves :

Les parents titulaires :

Mme Leheup Isabelle (parent d'enfants en CP et CM1) : jb@leheup.com

Mme Albrecht Christèle (parent d'enfant en CE1) : christele.sauvage@orange.fr

Mme Gette Marie-Paule (parent d'enfant en CM1) : mpsondag@hotmail.com

Les parents suppléants :

Mme Mangin Caroline (parent d'enfants en CP et CM1) : caroline.valdenaire@laposte.net

Mme Kremer Anne (parent d'enfants en CE1) : contact@annekremer.fr

Mme Bonnin Ophélie (parent d'enfant en CM1) : boudeau_ophelie@hotmail.fr